conviction, la chemise de la petite Marie, toute tachée de sang, ainsi que des morceaux de la lampe à pétrole.

De son premier mariage, Harchène a eu deux enfants qui sont morts. Sa première femme est morte de chagrin, dit-on.

Contrairement à ce qu'on avait d'abord raconté, Harchène a un caractère sournois, hypocrite, dissimulé. Sa jalousie et son avarice sont de notoriété publique, et l'on ajoute que, malgré ses idées superstitieuses, on le croyait capable de tuer un homme pour 50 centimes.

Ajoutons, toutefois, que l'on doit accepter ces on dit pour ce qu'ils valent.

La femme Harchène dit que son mari la martyrisait, mais que par moments elle lui tenait tête et alors son mari lui demandait pardon à deux genoux.

Depuis qu'il avait bu du pétrole, l'insensé en avait avalé un litre et demi, il exigeait que sa femme goûtât de tous les aliments qui lui étaient présentés.

Harchène est propriétaire d'une certaine partie de terrain dont il a abimé toutes les récoltes dans ces derniers temps.

La force extraordinaire de sa mâchoire est connue de tous; alors qu'il était conducteur, il châtiait ses chevaux en les mordant.

Quand les gendarmes lui ont demandé pourquoi il avait tué sa petite fille, il leur a répondu :

« Ce n'est pas elle que je voulais tuer, mais bien ma femme et ma fille aînée.»

Tous les parents de la femme Harchène habitent la Belgique, à l'exception de la dame veuve Clayes qui habite Lille, place des Quatre-Chemins, où elle tient un estaminet portant pour enseigne : *Au Romarin*. C'est elle qui, à la gare du Quesnoy a apostrophé l'assassin.

Maintenant que tout a été dit sur cet épouvantable forfait, il est du ressort de la médecine de déterminer jusque dans quelles mesures l'assassin est responsable des actes qu'il a commis.

— MERVILLE. — P. Bourel, ayant engagé à dîner les frères Ducrocq, de La Gorgue, ceux-ci se rendirent à cette invitation accompagnés de trois étrangers. On dîna bien. Le soir, l'amphitryon reconduisit ses hôtes à la gare.

Avant de se séparer, on alla prendre le verre d'adieu à l'estaminet Delassus.

Tout à coup, une dispute s'engagea, et M. Bourel, pour éviter une lutte, se retira.

A dix heures, il rentrait chez lui.

Le lendemain, il constata qu'on lui avait enlevé une somme de 250 fr. Il constata aussi la présence du parapluie de François Ducrocq, un de ses convives de la veille.

Ce dernier a avoué qu'il s'était introduit dans la maison, et avait enlevé la somme, ajoutant qu'il allait la remettre.

Il était trop tard. Ducrocq est arrêté.

— CAMBRAI. — L'Œuvre du Denier des Ecoles catholiques de Cambrai, tiendra sa séance solennelle d'installation, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Monnier, évêque de Lydda, le lundi 13 juin, à huit heures du soir, dans l'une des salles de l'Ecole libre Sainte-Croix, rue des Sœurs-de-Charité, à Cambrai.

M. Amédée de Margerie, doyen de la Faculté des Lettres de l'Université catholique de Lille, prendra la parole dans cette réunion. L'éminent orateur traitera la question « *de l'Enseignement chrétien et des droits de la famille.* »

— VALENCIENNES. — Un journalier valenciennois, Charles Lussiez, qui venait d'être expulsé de l'auberge qui porte le n° 51 dans la rue de Famars, résolut de se venger, et mercredi, entre quatre et six heures du soir, il mit le feu dans la maison en trois endroits différents.

Heureusement le feu couva pendant plusieurs heures ; et c'est se ulement vers neuf heures, que des ouvriers qui logent dans la maison aperçurent des flammes en rentrant chez eux. Ils donnèrent l'alarme et quelques seaux d'eau suffirent pour éteindre l'incendie, mais il était temps que les secours arrivassent.

Quant au sieur Lussiez, il a été arrêté par la police.

— GRAINCOURT. — La louable rivalité qui existe entre nos compagnies d'archers et d'arbalétriers dégénère parfois en querelles peu chevaleresques.

Il vient de se produire à Graincourt-lez Havrincourt, une rixe déplorable qui aura peut-être de douloureuses conséquences.

La compagnie des archers de Bourlon s'était rendue à Graincourt pour prendre part à un concours organisé entre ces deux communes. La partie terminée, on se rendit au cabaret. Là, les grands et petits verres aidant, une discussion s'engagea qui prit bientôt le caractère d'une grave dispute.

Six jeunes gens de Bourlon se jetèrent sur le nommé Leclercq et le terrassèrent.

L'un d'eux lui a brisé sur la tête une chaufferette en fer remplie de charbons ardents.

Le malheureux porte sur les parties du corps les marques de plus de 30 coups; on ne connaît pas encore la gravité de ses blessures.

— ORCHIES. — Un vieillard de 77 ans, le nommé François Carlier, boucher, s'est noyé volontairement jeudi, dans un fossé de la ville. D'après l'enquête, Carlier se serait suicidé dans la crainte d'entrer à l'hospice où son beau-fils, qui ne pouvait plus subvenir à son entretien, venait de le faire admettre.

— SAINT-OMER. — Vendredi la Cour a condamné, pour incendie volontaire, les époux Heux d'Allouagne ; la femme Elise Bloquet, à dix ans de travaux forcés, le mari, Omer Baux, à cinq ans de réclusion.

— ARRAS. — Une servante vient d'être arrêtée à Arras pour infanticide.

— La Chambre de commerce d'Arras, dans une de ses dernières séances, a émis à l'unanimité un vœu favorable à la création du grand canal du Nord (projet Flamant complet), c'est-à-dire à largeur de 17 mètres et avec écluses jumelles.

Lettres mortuaires et d'obits

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **Avis GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

Etat-Civil de Roubaix.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 11 juin. — Emma Vandenbossche, rue d'Italie, maisons Debouvere. — Ernest Lecomte, rue Pellart prolongée, fort Malliez, maisons Foveau, 9. — Georges Renard, rue Bayart, 27, maisons Delestraint. — Léon Dutha, rue des Longues-Haies, 203. — Maurice Meillassoux, rue St-Jean, 32. — Albertine Dervaux, rue de la Clef, 5. — Adéline Deman, rue des Longues-Haies prolongée, maisons Jénart.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 11 juin. — Henri Geluck, 32 ans, représentant de commerce, rue d'Inkermann, 150. — Alphonse Becquet, 1 mois, rue du Fontenoy, cour Desmet, 4. — François Deroubaix, fondeur en fer, rue du Fresnoy, 33. — Constant Dourcin, 1 mois, rue de l'Hommelet, cour Dhalluin. — Albert Jardez, 9 mois, rue des Lignes, 12. — Emma Lebry, 2 ans, rue de Grétry, 30, maison Delestraint.

MARIAGES du 11. — Jean Rasson, 27 ans, contre-maître de filature, et Léonie Thomas, 24 ans, repasseuse. — César Vandenbocke, 30 ans, mécanicien, et Octavie Borzée, 27 ans, repasseuse. — Hypolyte Desmet, 24 ans, surveillant et Marie Vandenbulcke, 20 ans, repasseuse.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille BULTEAU-PROUVOST, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle Hortense BULTEAU, décédée à Roubaix, le 11 juin 1881, dans sa 74e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la MESSE DE CONVOI, qui sera célébrée le lundi 13 juin 1881, à 7 heures, aux VIGILES, qui seront chantées le même jour, à 5 heures 1/2, et aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le mardi 14 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix.

— L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pauvrée.

Les amis et connaissances de la famille LEFEBVRE-DEROUBAIX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Alfred LEFEBVRE, décédé à Roubaix, le 12 juin 1881, à l'âge de 32 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux VIGILES, qui seront chantées le lundi 13 courant, à 6 heures 1/2, et aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le mardi 14 dudit mois, à 9 heures en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Paix, 79.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale du Sacré-Cœur, à Roubaix, le mardi 14 juin 1881, à 10 heures, pour le repos des âmes de : Monsieur François-Joseph MESSIEN, décédé à Roubaix, à l'âge de 70 ans et 3 mois, de Monsieur Louis-Joseph MESSIEN, son frère, décédé à Roubaix, le 26 avril 1863, à l'âge de 59 ans et 2 mois, de Mademoiselle Virginie-Joseph MESSIEN, leur sœur, décédée à Roubaix, le 26 juillet 1873, à l'âge de 76 ans et 3 mois.—Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 13 juin 1881, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Charles ROUSSEL, née Joséphine-Thérèse VAN EERDEWEGH, décédée à Roubaix, le 11 juin 1879, dans sa 53e année.

— Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le mardi 14 juin 1881, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Joseph FLIPO, veuf de Dame Désiré DELEPIER, décédé à Roubaix, le 31 mai 1880, à l'âge de 72 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église de Croix, le lundi 13 juin 1881, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Céline COQU, décédée à Croix, le 1er mai 1881, à l'âge de vingt-sept ans. — — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 13 juin 1881, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Joseph PROUVOST, époux de Dame Victoire MASQUELIER, décédé à Roubaix, le 2 mai 1881, à l'âge de 81 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priés de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

ÉPHÉMÉRIDE

DIMANCHE. — 12 JUIN.— *Trinité. Sainte Antonine, m.*

1483. — CHARLES VIII DONNE DES STATUTS AUX HORLOGERS.

Jusqu'au XIIe siècle, on se servait dans les palais des princes de sabliers et de clepsydres pour marquer l'heure. Le peuple n'avait d'autre ressource que l'observation des astres et la marche du soleil pour connaître les différents moments de la journée.

Dans chaque monastère il y avait des veilleurs chargés d'avertir les moines de l'heure des offices, du repas, de la récréation etc.

Les Allemands furent les premiers qui fabriquèrent des horloges, et qui employèrent le balancier.

En 1370, Charles V fit venir à Paris Henri de Vic et lui fit construire une grande horloge qu'on plaça dans une des tours du palais de Justice. L'horlogerie se perfectionna vite, et l'on vit paraître de bonne heure des pièces qui étaient de véritables prodiges.

Après la mort de Louis XIV, le duc d'Orléans essaya d'établir une manufacture d'horlogerie modèle à Versailles.

Belgique.

BELGIQUE. — Le 51e tirage pour le remboursement de l'emprunt contracté en 1872 par la ville de Bruxelles a eu lieu vendredi 10 juin. Voici les numéros primés :

Numéros 307953 remboursable par 26,000 fr:
Numéro 61160 par 500.
Numéros 9863 — 10562 — 11427 — 17168 — 17557 — 17831 — 35969 — 4757 — 68066 — 89658 — 121783 — 146154 — 147643 — 152227 — 155631 164224 — 174496 185861 195454 — 213744 — 224141 — 229759 — 243660 — 250538 — 254630 — 255629 — 261807 — 268114 — 290901 — 312104 — 314407 318419 — 331186 — 332492 — 334979 — 336231 — 344189 — 358203 remboursables chacun par 250 francs.

— LEUZE. — Samedi dernier, un incendie, dont la cause est encore inconnue, et qui s'est manifesté vers onze heures du soir, a consumé la filature de Robigny, annexe de la commune de Leuze.

Un bâtiment, mesurant 30 mètres sur 8, et tous les métiers et la laine qu'il renfermait ont été la proie des flammes; un second bâtiment, mesurant 25 mètres sur 8 et perpendiculaire au premier, a été à moitié consumé. La maison d'habitation seule a pu être préservée.

Des immeubles sont la propriété indivise de MM. Louis-Joseph Legras, d'Any-Martin-Rieux et Lesieur-Legras, de Maubert-Fontaine, qui éprouvent un préjudice de 35,000 fr.

M. Guerbet (Charles), locataire de cet établissement industriel, subit également une perte de 35,000 fr., tant en marchandises qu'en mobilier industriel et de ménage.

Ces diverses pertes sont couvertes par des assurances.

FAITS DIVERS

—On annonce la mort de M. Bartholoni, l'un des fondateurs des chemins de fer en France, administrateur de la Compagnie d'Orléans.

M. Bartholoni était un homme aussi distingué que sympathique. Il laisse deux fils qui continuent dignement son nom. L'aîné, M. Anatole Bartholoni, est conseiller municipal, après avoir été député sous l'Empire.

— L'Impératrice Eugénie, accompagnée de sa suite, est arrivée vendredi dans l'après-midi au château de Windsor, venant de sa nouvelle résidence de Coombe-Lodge.

La veuve de Napoléon III venait visiter le monument érigé en mémoire de son fils dans la chapelle de Saint-Georges, à Windsor, dans un endroit choisi par la reine Victoria elle-même

S. M. a été saluée, à sa sortie de l'église, par plusieurs compatriotes.

— Dans une salle du Crédit foncier, un monsieur fort bien mis s'était approché d'une dame qui venait de toucher une somme de 3,000 francs, et l'ayant heurtée, il allait s'éclipser, quand un inspecteur lui a mis la main au collet.

L'individu n'a pu la nier qu'il venait de voler cette dame. On a trouvé dans sa poche les 3,000 francs.

Il a déclaré s'appeler Georges Aileston, arrivé de Londres depuis mercredi matin.

Il a été écroué au Dépôt.

— Une affaire de profanations de sépulture vient d'être découverte à l'hôpital civil de Mustapha (Alger), affaire dans laquelle plusieurs personnes seraient compromises.

D'après de nouveaux renseignements transmis télégraphiquement par le correspondant du *Petit Marseillais*, il paraît que les corps, après avoir servi aux études anatomiques, étaient provisoirement ensevelis, puis déterrés pour être vendus.

Le trafic des squellettes se faisait, dit-on, depuis quelques années. Certains cadavres étaient (mais ceci sous expresses réserves), livrés à des usines et les ossements cédés à des raffineries.

La justice a commencé aussitôt une minutieuse information au sujet de cette mystérieuse affaire, qui passionne à cette heure l'opinion publique à Alger.

— Les tarifs élevés des chemins de fer aux Etats-Unis ont déterminé la *Standard Oil Compagny* à effectuer les transports de pétrole à l'aide d'une conduite de 560 kilomètres reliant les puits d'extraction à la mer. Des tuyaux ont 15 centimètres de diamètres ; ils pèsent 9 kilogrammes par mètre courant et peuvent résister à une pression de 50 atmosphères. La conduite franchit en siphon les vallées et se trouve à 1 mètre environ en contre-bas du niveau du terrain, dont elle suit les ondulations. L'établissement de la conduite qui sera prochainement terminée aura coûté 10 millions de francs Si l'on y ajoute les frais de construction des réservoirs et d'acquisition des pompes on arrive à une dépense totale d'environ 16 millions de francs.

On connaissait en Europe le refoulement du jus de betterave depuis les champs jusqu'à la sucrerie ; mais ces applications, d'une portée toujours restreinte, sont singulièrement dépassées en puissance par cette solution hardie, au point d'en paraître invraisemblable, d'un transport souterrain sur une distance supérieure à celle qui sépare Paris et Lyon.

— En 1879, un événement survenu aux environs de Sens fit grand bruit. Le château de la Cour, situé dans la commune de Michery, fut assaillie par une bande d'individus armés de fusils et de revolvers, qui tirèrent sur les habitants du château, menaçant de mort ceux qui ne se réfugieraient pas dans les greniers.

Des sentinelles en gardèrent les entrées, pendant que le reste de la bande dévalisait les armoires.

Ils disparurent ensuite, emportant en valeurs et en argenterie une somme de 60,000 francs. Comme ils s'étaient masqués et noircis le visage, il était impossible de les reconnaître et on perdit complètement leurs traces.

Malheureusement pour eux, opposition avait été mise chez les changeurs sur les valeurs. Il y a quelque temps, un de ces titres arrive au syndicat des agents de change, qui en avertit le parquet.

M. Clément, commissaire de police aux délégations judiciaires, fut chargé de faire une enquête sur la provenance du titre, à la suite de laquelle trois individus ont été arrêtés et écroués au Dépôt.

Ce sont des écumeurs de chemins et de rivières habitués à vivre de maraude. Douze de leurs complices ayant pris part avec eux à l'affaire du château de la Cour sont activemedt recherchés.

— LE FORÇAT DELATRE. — On sait que parmi les amnistiés rapatriés par le batiment la *Loire*, s'était glissé un forçat évadé de Nouméa ; on sait maintenant que ce forçat n'était autre que Delâtre, qu'on pourrait surnommer le Latude des prisons de Paris. Voici à ce sujet quelques détails curieux :

La veille du départ de la *Loire*, Delâtre se jeta à la mer, traversa la rade à la nage et monta à bord du transport en partance au moyen des chaînes de l'ancre. A la faveur de la nuit il se cacha dans l'entrepont, puis dans la soute aux biscuits.

Pendant deux jours il ne quitta pas sa cachette, et lorsque le mouvement du navire l'eut convaincu que l'on avait gagné la haute mer, il se hasarda à sortir pour tâcher de se procurer des vêtements; il fut découvert au moment où il venait de dérober le pantalon d'un matelot.

A la suite d'une visite munitieuse, il fut reconnu pour un forçat évadé et mis au cachot par le commandant. Il fit ainsi, moitié au cachot, moitié aux fers, la traversée de Nouméa à Brest. Il paraissait même s'être résigné; mais ce calme cachait un nouveau projet d'évasion, car, au moment de l'atterrissage, il trouva encore une fois le moyen de tromper la surveillance de la sentinelle placée auprès de lui ; il se débarrassa de ses fers et disparut.

Après un branle-bas général, on le trouva caché dans une barrique vide de la soute au vin, entièrement nu, et muni d'un petit sac en grosse toile contenant des biscuits et un bidon d'eau-de-vie. Il n'attendait évidemment qu'une occasion favorable pour se jeter à la mer et gagner à la nage un des points les plus rapprochés de la côte. Cette nouvelle tentative d'évasion a été déjouée, et Delâtre est en ce moment à la prison de Brest, attendant qu'il soit possible de le renvoyer à la Nouvelle-Calédonie.

— UN ÉLÉPHANT DEVENU FOU. — *Le Miroir indien*, de Madras, rapporte la très curieuse histoire d'un éléphant appartenant au maharajah de Scar sole dans la Bengale et qui, devenu fou a tué son cornac !

« Après la mort tragique du cornac, que les soins empressés d'un médecin n'avaient pu sauver, la foule se rassembla pour contempler le spectacle donné par l'éléphant. Tout alla très bien pendant quelque temps. Car le monstre se contenta d'abord de plonger quelquefois dans les étangs, de lancer de l'eau à une grande distance, comme une énorme pompe, et de se placer, pour se rafraîchir, à l'ombre d'un baobab. Mais il se dégoûta bientôt de ces amusements, et se mit à ravager horriblement les propriétés d'alentour. Heureusement il y avait là un héros : le plus jeune fils du maharajah, qui s'approcha du monstre et tira deux coups de pistolet sans l'atteindre.

« Pour ne manquer un éléphant à bout portant, il faut tirer passablement mal; mais notre jeune homme ne se découragea pas et se prépara à tirer un troisième coup ; mais par malheur, l'éléphant se mit à courir et se trouva bientôt à une grande distance. Il fut toute fois rejoint par un autre cornac qui le retint au moyen de quelques attaches de fer d'une forme particulière. Pour retenir un éléphant atteint d'alination mentale, il fallait, certainement, qu'elles fussent d'une forme particulière. Ainsi se termina ce que les indigènes ont considéré comme un grand divertissement, à en juger par le ton du récit. On n'exprime pas le moindre regret au sujet de la mort du cornac, et l'on ne parle que des exploits du monstre et de la bravoure du héros local. »

— Le *Petit Parisien* raconte une amusante histoire de réclame qui se serait passée aux Indes.

Tout dernièrement à Calcutta on arrêta et on condamna à mort un criminel des plus dangereux.

Le jour de l'exécution étant arrivé, le bourreau procédait déjà à la toilette du condamné lorsqu'un gentleman anglais, fraîchement débarqué, se présente porteur d'un ordre du gouverneur de la ville l'autorisant à communiquer quelques instants avec le condamné.

On les laisse seuls pendant un quart d'heure, et lorsqu'ils se séparent, on entend le patient crier au gentleman :

—Ecoutez, je veux bien, mais vous donnerez 10,000 livres sterling à mes héritiers.

— Je le jure sur la Bible.

Le condamné se laisse garrotter, on l'enlève et le voici bientôt sur l'échafaud. Il réclame pour lui le droit qu'a tout prisonnier d'adresser une dernière fois la parole avant de mourir, et d'une voix de stentor, il s'écrie :

— Vous tous qui m'écoutez, sachez bien ceci : Le meilleur chocolat est le chocolat Williamson, Kennedy and C°, Piccadilly, London !

Et il passe sa tête dans le nœud coulant.

Les Américains n'avaient pas encore trouvé celle-là.

LE CENTENAIRE DE STEPHENSON

L'Angleterre a célébré, le 9 juin le centenaire de George Stephenson, l'inventeur de la locomotive.

Il était né le 9 juin 1781, à Wylam, près de Newcastle. Son père était ouvrier mineur dans une des houillères de ce district, et lui-même travailla dès son bas-âge dans les mines, pour la modique somme de 2 *pence* ou 4 sous par jour, au début.

A dix-huit ans, le jeune homme ne savait pas encore lire. Il prit quelques leçons d'un magister de village, puis se forma tout seul, peu à peu.

Comme il manifestait beaucoup de goût pour la mécanique, on lui donna à conduire la machine à vapeur d'une pompe de mine, qui extrayait les eaux des galeries. Tout en veillant à sa machine, il réparait des montres, des sonnettes, pour augmenter un peu son salaire, acheter des livres.

Il inventa, en même temps que le grand chimiste Davy, la lampe de sûreté contre les explosions de grisou, et les mineurs de Newcastle appelent toujours cette lampe de son petit nom, un *georgey*.

La première voiture à vapeur ou locomotive fut également inventée par Stephenson, pour circuler sur les chemins de fer qu'on n'établissait alors qu'autour des mines, et où l'on n'employait encore que des chevaux comme moteurs

Cette locomotive faisait six milles ou neuf kilomètres à l'heure, et date de 1814.

Plus tard, sur le chemin de fer de Stockton à Darlington, livré à la circulation en 1825, on retrouve une autre locomotive de Stephenson.

Jusqu'à cette époque, les chemins de fer n'avaient fonctionné qu'autour des houillères, pour le transport économique du charbon. Celui-ci emporte aussi des voyageurs, et la locomotive avec son tender remorque un train de trente-huit voitures.

Un moment il y a dans le train jusqu'à six cents personnes, sans compter le fret en marchandises, et la vitesse moyenne est de huit milles ou un plus de douze kilomètres à l'heure ; c'est-à-dire qu'on parcourt en trois heures la distance de vingt-cinq milles qui sépare Stockton de Darlington.

Sur le chemin de fer de Manchester à Liverpool, en 1830, on fait un pas de plus. Là, dans le concours de locomotives ouvert à ce sujet et où trois concurrents se présentent, c'est Stephenson qui remporte le prix, avec la *Rocket* ou la *Fusée*. L'un de ses concurrents est le fameux Ericsson, le Suédois, qui plus tard sera l'un des inventeurs de l'hélice, et passera ensuite aux Etats-Unis, où il trouvera les monitors et le bateau-torpille. A son autre concurrent, Hackworth, Stephenson emprunte l'idée du jet de vapeur dans la cheminée après que la vapeur a agi sous le piston du cylindre.

Sans cela, le tirage serait insuffisant avec une chaudière tubulaire, la production de vapeur presque nulle et la locomotive n'avancerait pas.

Il faut écrire en lettres d'or cette date du 15 septembre 1830, où fut inauguré le véritable chemin de fer à locomotive. La vitesse de la *Rocket*, aux essais, était allée jusqu'à 29 milles ou plus de 46 kilomètres à l'heure; la locomotive de Hackworth, la *Sanspareil*, ne dépassa pas 22 milles.

L'inauguration du chemin de fer de Liverpool à Manchester fut marquée par un déplorable accident. Le député de Liverpool au Parlement britannique, M. Huskisson, homme d'Etat des plus éminents et l'un des précurseurs de Cobden, de Bright et de Robert Peel dans les réformes économiques, fut atteint par la *Fusée* au moment d'un arrêt. On exécutait une manœuvre sur la voie, et Huskisson, debout sur un des côtés de la voiture d'honneur, adressait la parole à lord Wellington, que l'on avait invité aussi à cette fête.

Huskisson fut renversé par le choc, eut la jambe brisée. On le rapporta dans le train à Liverpool, et le lendemain il mourait. C'est ainsi qu'à l'inauguration du premier train à grande vitesse eut lieu le premier accident, la première perte d'homme qu'on ait eu à déplorer sur les chemins de fer.

Que de patience, de courage, de persévérance et d'entêtement il fallut à Stephenson pour faire adopter son idée, est-il nécessaire de le dire ? Ce mécanicien de génie, ce *self-made*, comme l'appelle Smiles, cet homme parti de si bas et qui s'était fait tout seul, eut à lutter à ses débuts d'inventeur plus encore contre la mauvaise volonté, l'ignorance la routine de ses concitoyens, que contre toutes les difficultés, toutes les épreuves de l'existence. En plein Parlement, comme il défendait devant une commission le projet de son chemin de fer de Liverpool à Manchester, un membre s'écria « que c'était là la chose la plus absurde qui fût jamais entrée dans la cervelle d'un homme ! » Un autre demanda avec irrévérence s'il était fou, et un troisième donna à entendre qu'il n'y avait qu'un étranger qui pût entretenir le Parlement de pareilles billevesées. Et cependant, Stephenson n'avait parlé que de donner à sa locomotive une vitesse de 10 milles ou 16 kilomètres à l'heure ; un mille de plus et l'on n'eût même pas voulut l'entendre. — « Quel danger si le train allait rencontrer une vache sur la voie ! dit l'un de ces naïfs ; — Oui, quel danger pour la vache ! » répondit Stephenson. Les autres parlaient avec frayeur des incendies que pourrait occasionner la locomotive et qui détruirait les récoltes, ou de la fumée qui étoufferait les voyageurs !

C'est ainsi que procèdent en tout pays, toutes les commissions parlementaires. Nos pères n'ont-ils pas eux-mêmes, entendu M. Thiers revenant, en 1837, d'une mission en Angleterre, où précisément il avait eu à étudier les voies ferrées, dire que ces chemins convenaient aux Anglais et non à la France, qu'on ne fait bien quatre à cinq lieues par an autour de Paris pour amuser les badauds le dimanche, et qu'il n'y avait là, en définitive, qu'une concurrence aux montagnes russes ?

Les choses ont marché autrement et on a bien fait de laisser dire la routine. Quel progrès réalisé depuis cinquante ans et qu'elle révolution économique accomplie par la messagère de fer et de feu !

La face du globe a été renouvelée de fond en comble par ce merveilleux agent de locomotion. Par lui les peuples se sont rapprochés et mieux connus, les échanges sont devenus universels, l'industrie a transformé ses procédés, la condition sociale des classes travailleuses s'est sensiblement améliorée. De tout cela, le monde est en grande partie redevable à l'inventeur de la locomotive, et les Anglais ont eu raison de nous le rappeler, en célébrant jeudi avec pompe, dans la ville de Newcastle, le centenaire de George Stephenson.

(*France*).

Bibliographie

Dictionnaire encyclopédique et biographique de l'Industrie et des Arts industriels, par MM. E. O. Lami et A. Tharel, avec la collaboration des savants, spécialistes et praticiens les plus éminents de notre époque. — T. 1er. Un vol. in-4 sur deux colonnes. (Au bureau, 14, rue Saint-Lazare.

Au fur et à mesure de la publication partielle de ce *Dictionnaire*, nous avons annoncé à nos lecteurs l'apparition de chaque livraison et nous en avons fait connaître sommairement le contenu.

Le premier volume est achevé. On peut donc se rendre compte de l'importance du travail entrepris par M. O. Lami, son principal éditeur; du but que celui-ci veut atteindre, et des services qu'il peut rendre à la science et à l'art industriel.

« Ainsi que le dit M. Lami dans son avant-propos, le mouvement scientifique, artistique et industriel, des vingt dernières années a été prodigieux ; non seulement il a préoccupé les hommes spéciaux, savants, inventeurs, financiers, industriels, agriculteurs, commerçants, tous ceux enfin qui, chacun dans sa sphère, ont multiplié les sources de la prospérité publique, mais encore il s'est imposé aux hommes de profession libérale comme aux hommes à qui la fortune a ménagé d'intelligents loisirs...

» Passionnément attiré de longue date, par ce magnifique mouvement, curieux de le saisir par une étude rapide et sûre, je me mis à la recherche des documents indispensables à cet effet, mais je dus aussitôt constater qu'il n'existait point d'ouvrages où fussent présentés, exposés, expliqués, je ne dirai pas d'une façon complète, mais sommaire, même méthodique et substantielle, les progrès accomplis et en voie d'accomplissement, depuis un quart de siècle, dans toutes les branches de notre activité nationale...

» La constatation de cette lacune me conduisit bientôt à la pensée de la remplir ; de l'idée au fait il n'y avait qu'un pas : il fut franchi. »

Nous n'avons pas besoin de dire combien était considérable la tâche entreprise et quelle somme de travail M. Lami avait dû accomplir personnellement avant qu'une seule ligne de son *Dictionnaire* pût être écrite. Afin d'être digne de diriger la pléiade d'écrivains spéciaux appelés à devenir ses collaborateurs, il fallait qu'il fût, en quelque sorte, reconnu l'égal, au moins, de chacun d'eux. Durant de longues années et au prix d'un labeur difficile, ardu, opiniâtre, il s'appliqua à réunir une somme énorme de connaissance et de matériaux qui augmentèrent le « chantier » du monument qu'il avait décidé d'élever.

Aujourd'hui ce mouvement est parvenu au quart environ de son élévation totale. On peut donc en juger l'ampleur et l'ordonnance générale, en même temps qu'on peut en analyser les détails. Il répondra au but que son architecte s'est proposé en en traçant le plan, et rendra à l'art industriel et à l'industrie des services tels qu'il deviendra indispensable à tous les hommes qui, soit dans la pratique soit dans la théorie, se préoccupent de ces deux branches importantes des connaissances et de l'activité humaines.

Bulletin du Commerce

Liverpool, samedi soir.

Le marché a débuté calme aujourd'hui sans variation importante. Les ventes du coton disponible ont atteint 7,000 balles, dont 1,000 balles pour la spéculation et exportation.

COURS OFFICIELS DU COTON DISPONIBLE:

	G. O.	L. M.	M.	G M.
	d.	d.	d.	d.
Upland	5 1/4	5 7/8	5 3/16	6 1/2
Mobile	5 1/4	5 7/8	5 3/16	6 1/1
Texas	5 3/8	5 15/16	6 1/4	6 3/4
Orléans	5 3/8	5 15/16	6 1/4	6 13/16

	M. F.	Fair.	G.	G. F.
Pernam	6 »/»	6 5/16		6 5/8
Maceio	6 »/»	6 3/8		6 5/8
Maragnan	6 1/8	6 3/8		6 5/8

	Fair	G.	Fair
	d.	d.	
Egypte brun	6 1/4	6 3/4	
Do. blanc	6 1/4	6 3/4	

	Fair	G.F.	Good
M. Ct. Broach	—	5 1/4	5 3/8
Dhollerah	4 1/8	4 1/2	5 1/8
Oomrawuttees	4 1/8	4 7/16	5 1/8
Comptahs	3 13/16	4 1/8	4 5/8
Bengale	3 15/16	4 1/8	4 5/8

Les cotons à terme sans variation. Livraisons de l'Amérique, port quelconque, l.m.c. sur juin 6 7/32d, juillet-août 6 7/32d, août-septembre 6 9/32d.

LONDRES. — Les affaires sont calmes et, comme c'est généralement le cas le samedi, les affaires sont trop insignifiantes pour marquer les cours.

Cours du jour : Les prix en francs s'entendent par kilo : Madras Tinnivelly fair, 4 7/8d, 7 fr. 13 1/2 c. ; good fair, 5 1/4d, 1 fr. 23 1/2 c. ; Western, 4d à 4 9/16d, 0 fr. 93 1/2 c. à 1 fr. 07 c. ; Northern 4 1/4d à 4 3/4d, 0 fr. 98 1/2 c. à 1 fr. 10 1/2 c. ; Coconada à 3/8d à 4 9/16d, 4 fr. 42 1/2 c. à 4 fr. 67 c. ; Surat : Dhollera 4 1/8d à 4 1/2d 0 fr. 95 c. à 1 fr. 2 1/2 c. ; good, 5 1/8d, 1 fr. 19 1/2 c. ; Oomrawuttee 4 1/8d à 4 7/16d, 0 fr. 95 1/2 c. à 1 fr. 4 c. ; good, 5 1/8d, 1 fr. 19 1/2 c. ; Scinde 3 7/8d à 4 1/4d, 90 1/2 c. à 99 1/2 c. ; good, 4 5/8d, 1 fr. 8 1/2 c. ; Bengale 3 7/8d, à 4 3/4d, 90 1/2 c. à 1 fr. 1 c. ; good, 4 9/16d, 1 fr. 07 c.

PRODUITS DIVERS

Anvers, le 11 juin.

Froments fermes aux cours précédents.
Seigles calmes.
Pétrole. Tendance baisse.
Disponible 19,50, courant 19,50, juillet 19,50, 4 derniers, 21,00.
Sucre. Tendance ferme.
Disponible 61.25
3 d'oct. 53.75.
Cafés en hausse. On a vendu 4450 sacs Rio de 29 1/2 à 32 cents; 2040 Santos à 33 1/2 cents et 400 St-Domingue à 34 3/4 cents le 1/2 kilo acq.

Londres, 11 juin.

Temps beau.

Cargaisons flottantes.

Marché calme. Prix en faveur des vendeurs. On a vendu une cargaison roux hiver n. 2 par 9 « Old-Peake » à 48 shil.

Cargaisons arrivées à vendre 7.

Nantes, 11 juin.

Sucres. On a vendu 881 barriques et 509 quarts Antilles françaises. On cote Réunion 88/90 dme acq 61,50 les 50 kil.

Londres, 11 juin.

Sucres bruts et raffinés bonne demande; cours.

Marseille, 11 juin.

Blés. Prix sans changement. Ventes de la journée 1,800 qlx. disponibles.

Importations 1496 qtx.

Graines oléagineuses : Calmes. On a vendu 9 800 qtx Sésames Caromandel de 35 à 36 francs; 2 875 lin colza Calcutta bruns à livrer à 22 50 les 140 kil.

Cafés fermes. On a vendu 2050 sacs Rio-Janeiro à 44,50 et Porto-Rico à prix décaté.

Le Havre, 11 juin, soir.

Cafés fermes. On a vendu 2150 sacs dont 900 Haïti Jacmel à livrer de 64 à 65; 200 Haïti Cayes à livrer à 66; 715 Haïti Port-au-Prince à 66; 236 Santos non lavés à 76; 200 id. à à livrer 62; 900 Rio non lavés à 67; 300 do do à livrer à 53; 515 Salvator de 73 à 74; 282 Guatemala de 87 à 91 les 50 kil. entrepôt.

Cuirs Telhas. On a vendu 1200 (sales verts) Valparaiso vis à livrer à 65 les 46 kil.

Saindoux faibles. On a vendu 200 tierçons Milwaukee sur place à 64,50 les 50 kil.

Cours commerciaux du Marché de Paris

SUCRES (1er qual. l'h. 80° fût c. esc. 10/0

Courant	64 25	à	...
Juillet	64	à	...
Juillet-Août	64	à	...
Quatre derniers	61 25	à	...

SUCRES 88° SACCHAR